



Vous avez entre 11 et 25 ans,

Avec votre association, ou via votre espace jeunes, vous souhaitez concrétiser un projet tourné vers les autres et qui vous tient à coeur.

Vous pouvez télécharger le dossier sur le site : www.caf.fr/ma-caf/caf-de-la-vendee rubrique partenaires

Une fois votre dossier accepté, vous devez convaincre un jury. Si le projet est retenu, une bourse jusqu'à 2 000 € vous donnera un précieux coup de pouce.

POUR PARTICIPER A « INITIATIVE JEUNES VENDÉE » IL FAUT :

- > avoir entre 11 et 25 ans,
- > être domicilié(e) en Vendée,
- > avoir un projet collectif,
- > être accompagné(e) par une structure associative (junior association, association de jeunes...), ou par une collecivité locale (local ados, conseil municipal de jeunes...).

Ces projets s'inscriront particulièrement dans les domaines suivants :

- > créations et animations culturelles,
- > environnement et développement durable,
- > actions de solidarité (solidarité internationale ou locale).



CONTACT

Caisse d'allocations familiales de la Vendée

Service des aides financières collectives 109 boulevard Louis Blanc TSA 50010

85927 La Roche sur Yon cedex 9

aidescollectives@cafla-roche-yon.cnafmail.fr

